ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

Circonscription d'Angoulême



PATRICK MANGOU

Professeur agrégé
Candidat Centriste,
Social et Libéral
pour une nouvelle majorité

Suppléante :

Marianne-Bernadette VAN EVERDINGEN

Présidente-fondatrice de la S.P.A. de la Charente

● POUR LA CHARENTE

— mise à quatre voies de la R.N. 10 entre Poitiers et Bordeaux ;

— aménagement de la route Centre Europe-Atlantique suivant son itinéraire traditionnel, La Rochelle-Angoulême-Lyon-Genève ;

— aménagement de la Charente pour la navigation de plaisance ;

— mise en place d'un plan de développement de la Charente avec création d'entreprises et d'ateliers à taille humaine dans nos bourgs et nos villages ;

— mise en place d'un plan de protection de la nature et d'aménagement d'aires naturelles dans nos forêts et vallées.

● POUR NOS CAMPAGNES

— favoriser davantage l'installation des jeunes agriculteurs ;

— création d'une indemnité pour les femmes d'agriculteurs restant au foyer ;

— subventions à la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (C.M.S.A.) ;

— intensification du service des aides ménagères à domicile pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles ;

— intensification de l'aide à la rénovation à l'habitat rural ;

— aide au développement des associations culturelles et sportives en milieu rural.

● POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

— relance sectorielle de l'économie ;

— programme d'emploi-formation pour les jeunes ;

— retraite anticipée à 60 ans sur la base du volontariat ;

— aide à la création d'entreprises petites et moyennes ;

— réforme de la taxe professionnelle ;

— accords commerciaux entre la CEE et les pays d'Extrême-Orient pour limiter les importations qui ruinent notre économie.

- **POUR PRESERVER L'INDEPENDANCE DE LA FRANCE**

— modernisation de notre force de dissuasion face au danger soviétique ;

— poursuite du programme d'indépendance énergétique et développement des économies d'énergie et des énergies nouvelles.

- **POUR LES LIBERTES**

— décentralisation du pouvoir politique au niveau des régions, des départements, des communes ;

— liberté d'enseignement : possibilité pour les parents de choisir l'école de leurs enfants ;

— autorisation de création de radios locales gérées par des associations à but non lucratif, indépendantes de tout pouvoir politique, local ou national.

Prenons exemple sur les jeunes ; ils débordent d'enthousiasme et de générosité. La priorité des priorités doit être de leur donner une formation, un emploi. Avec eux, construisons une société nouvelle, plus libre, plus solidaire, ouverte sur l'avenir, sur l'espérance,

Patrick Mangou

Pour le changement en Charente
pour une nouvelle majorité
dès le 14 juin, avec

PATRICK MANGOU

Candidat Centriste, Social et Libéral

Vu, le candidat

SAJIC — ANGOULEME